



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 11 avril 2008

**Acquisition de deux parcelles de terrains - Allée Emmanuel de
Sainte-Hermine**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGUE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Anne LABBE donne pouvoir à Amaury BREUILLE - Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER - Françoise BILLY donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Blanche BAMANA donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Nathalie BEGUIER - Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Adjoints :

M. Nicolas MARJAULT -

Conseillers :

Mlle Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2008

DELIBERATION D20080114

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'allée Emmanuel de Sainte-Hermine, qui permet la desserte d'un cœur d'îlot constitué de jardins à l'entrée de la rue Rouget de Lisle est classée dans le domaine privé de la Ville de NIORT.

Les propriétaires des parcelles cadastrées section ED N° 554 et 557, Mme BERTHELEMY Florence et M. DUARTE ont sollicité la Ville de NIORT pour que ces parcelles situées dans le prolongement de cette voie soient transférées à la Commune.

Ce transfert s'opérera à titre gratuit.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section ED N° 554 d'une contenance de 96 m² et 557 d'une contenance de 38 m², sises allée Emmanuel de Sainte-Hermine ;

- autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Me CAZENAVE.

Tous les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Ville de NIORT et imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD